

30-06-2009 - A l'occasion d'un problème ponctuel (stationnement d'un véhicule professionnel sur l'emplacement d'arrêt-bus des Bruns, à l'heure du passage du car de ramassage scolaire) et en passe d'être réglé, où en est-on dans la démarche Arrêt / Abris bus ?

Question de Christian PERROUD (les Bruns), le

Réponse Emmanuel GILBERT, Adjoin au Mair, 02-07-2009

- les « Arrêts bus » / cars de transport scolaire: aspects sécurité prioritaire et réglé depuis mars 2008
- les « Abris bus », aspect « confort » des enfants lors de l'attente des cars, étude toute juste achevée, conclusions ci-dessous.

Autant les « Arrêts » ont parus prioritaires, s'agissant d'aspects de sécurité; Ils ont été traités comme tels, autant l'aspect « Abris bus » nécessite d'être abordé différemment, compte tenu de son coût et de son utilisation effective au cours de l'année scolaire....

Pour objectiver les choses, **la municipalité a mené une étude.**

Nous avons, notamment, consulté notre « archiviste météorologue local », celui qui peut vous dire, jour par jour, depuis 30 ans, s'il a plu ou fait beau tel ou tel jour à St Maximin ...Il s'agit de Gilbert Dalla Costa. Avec lui, nous avons passé en revue tous les jours d'école de l'année scolaire 2007/2008 et de l'année 2008/2009...

Nous avons déduit les mercredi, samedi et dimanche. De même, nous avons déduit les congés scolaires. Par mesure de précaution, même dans les cas où il n'avait plu que dans l'après-midi d'une journée, nous avons considéré que toute la journée avait été pluvieuse... y compris la tranche horaire "7 h 25 / 7 h 30", du matin. De même, nous avons assimilé les jours de neige à des jours de pluie.

Enfin, l'avantage de disposer d'un « spécialiste » sur St Maximin, c'est que l'on est sûr de disposer de données précises et non pas de chiffres "généraux" de Météo France Isère...qui auraient donné des indications départementales générales, mais trop vagues pour une utilisation locale

Les résultats sont les suivants, pour la période de début septembre à fin juin

- 2007/2008: Nombre de jours scolaires où il a plu sur St Maximin : 39 jours
- 2008/2009: Nombre de jours scolaires où il a plu sur St Maximin : 42 jours

Les enfants, les jours de pluie, arrivent à l'arrêt de bus, à pied avec un parapluie, ou en voiture avec leurs parents... Le temps d'attente, compte tenu de la météo, excède rarement les 5 minutes, ...

Avec une moyenne de 40 jours de pluie sur l'année scolaire, à raison de 5 minutes par jour, cela représente un temps d'utilisation des abris bus qui serait de 5 minutes * 40 fois = 200 minutes par an, soit 3 h 20 au total, sur l'ensemble de l'année... et le tout ne concernant, pour chaque arrêt (selon les années) que quelques 5 ou 6 enfants par arrêt...

Le coût minimum d'un abris bus (fourniture et pose) est de l'ordre de 5 à 6.000 € HT, abris qui risquent de devenir non-subventionnables par le Conseil Général

En conclusion :

- les aspects de sécurité ont été résolus (arrêts bus)
- pour une utilisation d'un peu plus de 3 heures par an, il ne nous paraît pas raisonnable de dépenser 6.000 € pour un abris bus, surtout si cela ne concerne que 5 enfants...(en moyenne par arrêt) ... Sachant qu'il y a plusieurs arrêts sur la commune !

Il y a, semble-t-il, d'autres priorités qui concernent un nombre plus important d'habitants et dont le coût de revient est sensiblement plus faible...

A noter, cependant, qu'un Abri-bus sera, malgré tout édifié en face de la mairie :

- d'une part parce qu'à cet endroit, les jours de pluie, les enfants s'abritent actuellement sous le porche de l'église et sont obligés de traverser la route (souvent en courant) lorsque le bus arrive...d'où, encore des problèmes de sécurité à résoudre rapidement (par rapport à la circulation montante en particulier)

- d'autre part, parce qu'à titre exceptionnel, il pourra être subventionné, cette année par le Conseil Général.